

# Mitzach infos

S'Dorf Blatt

Bulletin N°12 JUILLET 2014



- Edito p/2
- La vie communale p/3-4
- La vie du village p/5-9
- La forêt (suite) p/10
- Le certificat d'études primaires en 1917 et 1918 p/11



Mesdames & Messieurs,  
Chers Citoyens,

Le 23 mars dernier, lors des élections municipales, vous avez pour une large majorité, fait confiance à la liste complète qui vous a été proposée. Au nom de l'ensemble des membres de la nouvelle équipe municipale, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée pour gérer au mieux les affaires communales pour les six années à venir. La nouvelle équipe a décidé de reconduire la Fête de la Pomme. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre, pour notre prochaine fête villageoise.

Ces derniers jours ont été marqués par l'installation sur notre ban communal d'une communauté de gens du voyage. Ce fait divers a été particulièrement difficile à vivre pour les habitants domiciliés à l'entrée du village ainsi que pour les élus locaux.

Les communautés de gens du voyage sont reconnues et acceptées par les institutions de notre pays. L'Etat est en charge de la gestion de ces nomades qui se déplacent en grand nombre durant la période estivale. Je déplore la défection totale de l'Etat dans cette affaire. J'ai demandé un rendez-vous auprès du Préfet du Haut-Rhin afin que Mitzach ne soit dorénavant plus le village refuge pour ces personnes de passage dans notre département.

L'Amicale des Donneurs de Sang de Ranspach, Husseren et Mitzach est bien active dans nos trois villages. Des représentants de chaque commune, fortement impliqués, composent son comité et organisent annuellement une collecte dans chaque localité. L'Etablissement Français du Sang communique régulièrement des chiffres et statistiques concernant les dons et besoins de sang. En voici quelques extraits :

## Edito

- **19** dons sont réalisés par minute en France
- **1 million** de malades sont soignés chaque année (avec l'allongement de la durée de vie, ce chiffre ne va pas cesser de croître).
- **700** dons sont nécessaires chaque jour, en Alsace.
- **4%** seulement des français susceptibles de donner du sang font effectivement don de leur précieux liquide.

Les dernières collectes de sang réalisées dans nos communes ont connu une baisse inquiétante du nombre de donneurs. Est-ce un phénomène de société, un de plus, qui caractérise l'égoïsme et l'individualisme de nos citoyens ou tout simplement un manque de sensibilisation ?

J'espère, à travers ces quelques mots, pouvoir mobiliser les femmes et les hommes susceptibles de donner leur sang. Le geste de chacun compte, car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins. Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut être un donneur potentiel.

La prochaine collecte prévue à Mitzach est organisée le 26 septembre 2014. J'en profite également pour remercier et encourager nos bénévoles de l'association des donneurs de sang, à poursuivre leur engagement et leur travail au profit des malades, auxquels on pourra prolonger la vie.

A présent, je vous souhaite un agréable et bel été. Que vous puissiez tous profiter pleinement de cette période estivale !

Votre Maire  
**Bernard FRANCK**

# La vie communale

## Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

### Séance du 20 décembre 2013

- approuve à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 850 € pour la classe verte de l'école primaire à laquelle ont participé 17 élèves en juin 2013.
- afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2014 et avant le vote du budget 2014, le conseil autorise M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2014 dans la limite d' $\frac{1}{4}$  des crédits inscrits au budget 2013.
- donne son accord à l'ONF pour façonner dorénavant le bois d'affouage en ballot d'un stère mécaniquement.
- pour le bois industriel en long, le conseil décide de limiter le prix de vente à 41 €/m<sup>3</sup> pour les citoyens de Mitzach et des villages voisins. Le prix marché sera appliqué aux autres acheteurs.
- après un inventaire complet des tombes du cimetière, la commune engage une procédure de reprise des tombes délaissées. Les descendants peuvent se signaler en mairie pour prolonger la concession ou la dénoncer. Dans 3 ans, soit le 1er novembre 2016, la commune pourra décider la reprise des tombes laissées à l'abandon.

### Séance du 17 février 2014

- M. le Maire fait le point de l'avancement des travaux dans la maison communale. Vu la vétusté de l'appartement, des travaux complémentaires ont été engagés. Le conseil valide les 2 devis révisés pour le chauffage et les travaux de peinture. Depuis le 1er février, les nouveaux locataires sont installés.
- accepte la demande de convention entre la commune et la Com Com pour la numérisation du cadastre. Une participation financière de chaque commune est demandée, soit pour Mitzach 179.93 €.
- accepte la proposition de l'ONF concernant les parcelles 17 et 25 qui seront martelées en cours d'année et coupées en 2015.
- approuve les programmes proposés par l'ONF concernant les prévisions de coupes 2014 ainsi que le programme de maintenances sylvicoles et d'infrastructures.
- pour éviter à l'ONF et à la commune d'être responsables en cas d'accident pendant l'exploitation des fonds de coupe attribués gratuitement aux personnes qui en font la demande, le conseil décide que dorénavant l'attribution d'un fond coupe s'élèvera à 10 €/lot.
- comme l'entreprise Holweck qui cessera son activité fin mars 2014, n'a plus soumissionné aux appels d'offre, c'est l'entreprise Koenig, sélectionnée par l'ONF, qui assurera le débardage dans la forêt communale.
- décide (à l'exception de M. Erny qui a quitté la salle du conseil) d'attribuer à la société civile d'exploitation agricole Ferme du Grünholz, le façonnage des 200 stères de bois d'affouage au prix de 24 € le stère.
- décide (à l'exception de M. Erny qui a quitté la salle du conseil) d'attribuer l'activité de déneigement et de salage des routes communales à la société civile d'exploitation agricole Ferme du Grünholz aux mêmes conditions que celles pratiquées par l'entreprise Holweck. Une convention précisant les conditions de prestation sera établie entre les 2 parties.
- accorde une subvention de 539 € à l'association APAMAD-APALIB pour les personnes âgées - 24 personnes de la commune bénéficient de leurs services.

### Séance du 3 mars 2014

- approuve, après avoir pris connaissance des chiffres, les comptes administratifs du budget général et du budget forêt de l'année 2013.
- M. le Maire remercie pour leur investissement et leur temps consacrés à notre collectivité, les 2 conseillers, Mme Véronique Dreyer et M. Christian Breta qui ne se représentent pas pour un nouveau mandat.

### Séance du 17 avril 2014

- décide de reconduire les emplois vacances pour l'été 2014. Le budget prévoit 2 emplois pour 4 semaines ou 4 emplois pour 2 semaines. Les mêmes critères de sélection que les années précédentes seront appliqués.
- en ce début de nouveau mandat, il convient de nommer les membres délégués pour représenter la commune dans les différentes commissions, avec notamment :
  - o Comité consultatif des Pompiers : Pierre Guillemain – Roger Bringard
  - o Parc des Ballons : Michel Erny – Pierre Guillemain
  - o Syndicat d'Electricité et de Gaz : Sébastien Jaegy
  - o Syndicat Mixte de moyenne Thur : M. le Maire
  - o Correspondant défense : Roger Bringard
- après les élections, il appartient au conseil de fixer les indemnités du Maire et des Adjointes selon les règles fixées pour les communes de moins de 1 000 habitants. Après discussion, le conseil décide d'appliquer le taux maximum prévu dans la catégorie Commune de moins de 500 habitants.
- M. le Maire confie aux 2 adjoints des délégations dans les domaines suivants :
  - o M. Pierre Guillemain sera en charge : de la gestion des locations et du nettoyage de la salle des fêtes – de la communication avec le bulletin communal et le site internet – du service eau et assainissement en coordination avec la Com Com – de la délégation de la commune à la Com Com
  - o M. Roger Bringard sera en charge de la gestion de l'ouvrier communal pour assurer la réalisation des travaux divers et variés de l'agent technique – de l'animation de l'équipe de bénévoles pour réaliser des travaux ou chantiers ponctuels – de l'animation d'une équipe pour la décoration et l'embellissement du village – de l'organisation des fêtes patriotiques.
- le conseil donne également une délégation permanente à M. le Maire pour : la signature des devis et marchés publics après la décision du conseil municipal du choix de l'entreprise – l'engagement des dépenses allant jusqu'à 4 000 € en cas d'urgence, pour le remplacement d'un bien d'équipement ou d'un élément de sécurité.
- Le conseil désigne le Maire et les Adjointes comme ordonnateurs (signature des dépenses et des recettes) pour notre commune.
- décide des indemnités allouées par la commune au Percepteur pour la confection des documents budgétaires et les prestations de conseil.
- M. le Maire rappelle qu'un arrêté a été pris réglementant la lutte contre les bruits de voisinage.
- décide de s'engager dans la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels de ses agents communaux et pour se faire, d'adhérer au groupement de commandes proposé par le Cen-

# La vie communale

## Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

tre de gestion de la Fonction publique territoriale du Haut-Rhin.

- en vu de la préparation du budget 2014, M. le Maire propose au conseil les investissements suivants : toiture de la maison communale – achat d'une saleuse – remplacement du véhicule communal.
- la réfection de la rue du Baechel est prévue au programme des travaux du mandat 2014-2020. Avant d'engager ces travaux, il est impératif de s'occuper du devenir de la maison « Guillaume Maria » qui se trouve sur l'alignement de cette rue et pose des problèmes de sécurité sur la voie publique. Il en est de même pour la maison « Reibischung Auguste » qui se trouve près de la place de l'église. M. le Maire prendra contact avec la Sous-Préfecture afin de pouvoir engager les démarches qui s'imposent.
- la journée citoyenne est fixée au 17 mai.

### Séance du 25 avril 2014

- M. le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2014. Le conseil, après en avoir délibéré, décide l'application de ces taux.
- approuve l'enveloppe budgétaire pour les salaires des employés communaux.
- le budget primitif pour 2014 est approuvé et le conseil accepte le vote des affectations des résultats.
- décide d'engager les travaux de réfection de la toiture de la maison communale – devis de 19 316 € et approuve les factures pour les travaux de menuiserie qui ont été réalisés.

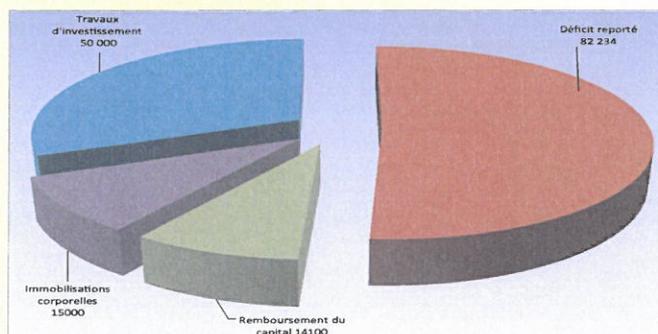
### Séance du 20 juin 2014

- en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 28 septembre, le conseil désigne un délégué et 3 suppléants : M. Bernard Franck est délégué, MM. Pierre Guillemain, Sébastien Jaegy et Mme Marion

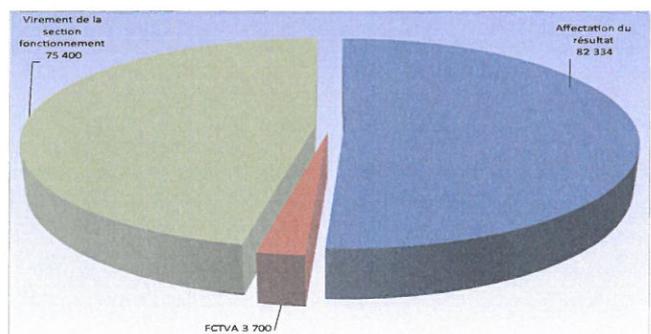
Wilhelm en tant que suppléants.

- le propriétaire du terrain en amont du réservoir et qui comporte un captage d'eau, M. Weinzorn Maurice, souhaite vendre la parcelle n° 17 de la section 13. Vu les servitudes, le conseil décide de donner un avis favorable à l'acquisition par la commune de cette parcelle dans le cas où la Com Com, compétente en la matière d'eau ne ferait pas cet achat.
- les recettes de la commune étant stables ou plutôt à la baisse, le conseil décide de maintenir le même niveau de subvention aux associations pour 2014 qu'en 2013. Une subvention exceptionnelle de 110 € est votée pour l'association Accord 68 qui a pris en charge 2 personnes de Mitzach au cours de l'année passée.
- la nouvelle équipe municipale décide de reconduire la Fête de la Pomme qui se déroulera le 14 septembre.
- le tirage au sort des fonds de coupe a été fait parmi les 12 demandeurs.
- suite à l'analyse complète des tombes du cimetière réalisée par MM. Pierre Guillemain et Jean-François Compère, il s'avère que de nombreuses concessions sont échues. Le conseil décide du nouveau montant de ces concessions : 30 € pour une tombe simple pour une durée de 30 ans et 50 € pour une tombe double.
- la Sogest utilise un local communal pour héberger la moto pompe qui alimente le réservoir de Mitzach. La commune a fait une demande pour le remboursement des frais d'électricité d'un montant de 2 250 € que la Sogest a accepté de payer.
- En vue de la prochaine adjudication de la chasse en février 2015, M. le Maire propose que l'ensemble du conseil compose la commission chasse qui doit être mise en place.

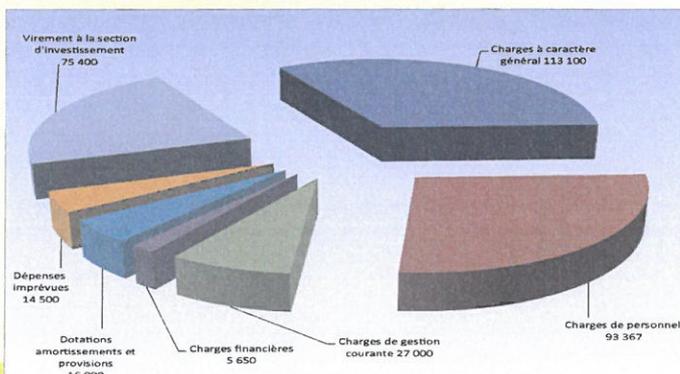
### Dépenses d'investissement



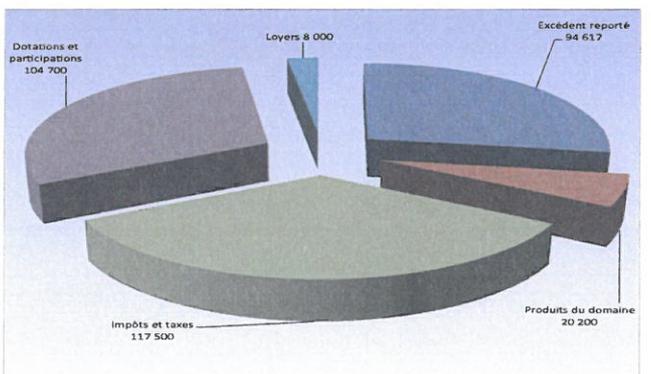
### Recettes d'investissement



### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



# La vie du village

Sport

## SKI DE FOND

C'est dans le Jura, plus précisément aux Tuffes que Clément Christmann a été sacré champion et vice-champion de France. Une belle récompense pour clore cette saison riche en podiums.



Théo Christmann termine 3<sup>ème</sup> aux championnats des Vosges, 15<sup>ème</sup> dans la catégorie cadet 1 et 5<sup>ème</sup> en relais avec les Vosges au niveau national.

André Grob, décroche, une fois de plus, 3 titres aux championnats du monde des masters, dans sa catégorie ainsi que 3 titres au niveau national.



Valentin Berna termine 2<sup>ème</sup> microbe à la Nordique des Crêtes au Markstein ainsi qu'à la finale des foyers aux Trois Fours.

## VTT

Valentin Berna termine 2<sup>ème</sup> poussin à la course FSGT à Husseren-Wesserling.



## SKI ALPIN

Florine Boubrek est vice-championne d'Alsace en Slalom, 3<sup>ème</sup> minime au Championnat du Massif des Vosges et elle fini 7<sup>ème</sup> à la Coupe de France.

Jérôme Boubrek est 7<sup>ème</sup> au Championnat du Massif des Vosges ainsi qu'à la Coupe de France.

Aurélia Bollinger termine 3<sup>ème</sup> U21 au Championnat d'Alsace de Slalom au Markstein.

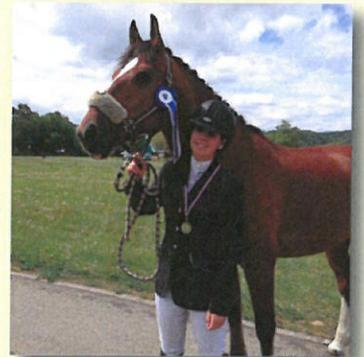
Nicolas Bollinger termine 3<sup>ème</sup> au classement général et 2<sup>ème</sup> dans la catégorie U18 à la Coupe d'Alsace au Markstein.

Il réalise le 2<sup>ème</sup> temps au test technique qui lui donne accès à la formation du brevet d'état de moniteur de ski alpin à Morzine.



## EQUITATION

Aurélia Bollinger : est Championne d'Alsace en Club 2 à Neewiller en concours complet avec Etton, puis termine 4<sup>ème</sup> d'Alsace Club 2 en dressage avec Jolly Jumper, 1<sup>ère</sup> en dressage Club 2 avec Elton, ainsi que 2<sup>ème</sup> du Haut-Rhin en dressage Club 2 avec Etton.



## Fontaine du Steinmatten



En octobre 2013, Roger Bringard, son équipe de bénévoles et Berni, notre ouvrier communal, en accord avec Bernard Franck, décident d'installer une fontaine réalisée par Jean Hansberger au lieu dit Allmend (signification : appartient à tout le monde) où démarre notre pittoresque sentier M.

La première étape est de trouver de l'eau : après quelques démarches et la venue d'un sourcier, il se confirme qu'il y a bel et bien une source à cet endroit. Avec de l'huile de coude et l'aide d'un trac-

topelle, un trou est creusé. Durant l'été dernier, les bénévoles ont pu constater que l'eau coulait régulièrement. Le 6 mars 2014, l'équipe au complet installe une buse de 80 percée et garnie de Géotextile, au centre du point d'eau. Au bout d'une demi-heure, le bruit de l'eau dans la fontaine faisait le bonheur de tous.

Quel bien précieux !!! Cette eau servira à l'arrosage de notre parterre de fleurs !

Cette fontaine est la 14<sup>ème</sup> de notre village mais uniquement 2/3 d'entre elles sont opérationnelles.





*Journée citoyenne, les bénévoles. Un très grand merci à eux !!!*

Le parcours des bénévoles se fait souvent petit à petit.

On commence par venir une première fois, puis on s'implique un peu plus au fil du temps...

C'est ainsi que, depuis quelques années, Mitzach a réussi à former un noyau dur d'environ 60 personnes, qui offrent de leur temps pour des actions diverses, à l'initiative de l'équipe municipale.

A chaque journée de travail, plusieurs chantiers sont mis en œuvre, comme par exemple :

le nettoyage des bennes de tri, des parterres de fleurs...

la mise en place d'une clôture autour du cimetière, d'un portail à la maison communale...

la mise en peinture des volets de la maison forestière, l'entretien du sentier M...

sans oublier la préparation d'un succulent repas.

Bernard Franck a profité de l'occasion pour souhaiter un joyeux anniversaire à Bernard Rivière qui fêtait, ce jour, ses 82 printemps.





## Sorties école

### Visite de la mine de Steinbach



Mardi 8 avril 2014, dans le cadre de la découverte des différents habitats de la chauve-souris, les élèves des classes maternelle et élémentaire ont visité la mine de Steinbach. Ils ont également fait un rallye, où ils devaient chercher des indices et répondre à des questions sur la chauve-souris. La journée s'est terminée par une promenade dans la forêt avec le garde-champêtre.

### Rencontre avec l'illustrateur Frédéric Pillot

Mardi 13 mai 2014, les élèves de maternelle et CP, sont allés à la médiathèque de Wesserling, rencontrer l'illustrateur des albums "Lulu Vroumette" : Frédéric Pillot. Les enfants ont présenté l'histoire qu'ils ont inventée avec les élèves de Malmerspach et l'illustrateur a dessiné la première de couverture. Il a expliqué comment il a créé son personnage "Lulu"; puis les élèves ont dessiné avec lui un des personnages des albums.



### Départs à l'école maternelle



C'est durant l'après-midi récréative organisée le dernier jour d'école que les élèves, les parents d'élèves et l'équipe enseignante ont remercié très chaleureusement Mme Claudia LEMBLE, la maîtresse et Mme Rachel HANS, ATSEM, pour les années passées à travailler à Mitzach. Elles se sont vues remettre cadeaux et fleurs.

Mme LEMBLE, nommée à titre provisoire durant deux ans à l'école maternelle, effectuera des décharges sur 4 postes différents à la rentrée prochaine. Elle sera remplacée par Mme Geneviève GRASS.

Mme HANS a remplacé et complété Mme FELBINGER durant son congé parental. Mme FELBINGER reprend son poste à temps plein à partir de la rentrée des classes 2014. Merci à elles pour les belles années passées ensemble et très bonne continuation !

### La piscine

Cette année, nous sommes allés durant deux périodes à la piscine de Wesserling. Nous partons en bus de l'école. Une fois arrivés, nous passons aux vestiaires pour nous changer puis à la douche. Nous nous mettons en groupes de niveaux et commençons à travailler : plongeon, sauts, longueurs et jeux. On aime bien la dernière séance de l'année où on ne fait presque que des jeux.

Ensuite, on se prépare pour reprendre le bus et rentrer à l'école.



## Le jardin de l'école

Une après-midi du mois de juin, la maîtresse nous a montré du matériel de jardinage à notre taille : pelles, râteaux et binettes. Chouette : on va jardiner !

Une fois dehors, nous avons découvert et senti les futures plantes de notre jardin : de la menthe, du thym, des courgettes, des tomates-cerises jaunes, des potimarrons, des physalis, des fraisiers, de la lavande, des œillets d'Inde.

Une fois arrivés dans notre jardin, la maîtresse nous a expliqué comment faire : on a creusé un trou, mis de l'eau au fond, dépoté et planté le plant, rebouché le trou et arrosé.

Vivement que nous puissions récolter et déguster !



## Le ski

Cet hiver, nous étions au ski de fond. Nous montons au Markstein en bus tous les lundis après-midi. Le trajet nous prend environ 40-45 minutes.



Pour gravir les montées, on fait le canard : on écarte les pieds et on avance.

Pour les descentes, on plie les genoux et on coince les bâtons sous les bras.

A la fin de la séance, on a une récréation et on prend le goûter. Merci à Michel, Gilbert et Jean de nous accompagner !

### Quelques réactions :

**Lucas :** *Le ski, c'est trop cool !*

**Lucile :** *C'est bien.*

**Lou :** *Le ski, ça me plaît.*

**Grégoire :** *Je n'aime pas les montées, mais j'aime les descentes.*

**Basile :** *Le ski, c'est bien.*

**Apolline :** *C'est bien quand on fait des descentes.*

**Sourmya :** *J'aime les descentes.*

**Valentin :** *J'aime beaucoup les descentes.*

**Pauline :** *On se laisse glisser.*

**Alexandre :** *J'aime bien tout dans le ski.*

**Brahim :** *J'aime bien le plat parce que je peux faire le pas du patineur.*

Bref, vivement l'hiver prochain !

## Espace botanique

Juste avant les vacances, les enfants de l'école ont découvert le nouvel espace pédagogique qui a pour thème les nombreuses essences d'arbres regroupées sur le sentier M au lieu-dit Strumatt

Après avoir répertorié les différents spécimens, 22 plaquettes explicatives ont été mises en place par Jean-Claude Boubrek avec l'aide de Francis Jaegy et de Roger Bringard.



## Le Colporteur des Sciences

Judi, 22 mai 2014, le Colporteur des Sciences est venu pour nous parler des différentes manières de produire de l'électricité : centrales thermiques, centrales hydrauliques, centrales nucléaires et éoliennes. On a surtout fait des expériences.

Nous avons appris que dans chaque centrale, il y avait des turbines et des alternateurs et que plus les turbines tournaient vite, plus la production d'électricité était grande.

On a tous aimé cette matinée.



## LA FORET (suite)

### La sylviculture.

La forêt est une agriculture comme une autre mais s'étale sur une longue durée (sur une période courte, cela devient de la ligniculture comme le pin des landes en 30 ans ou l'eucalyptus pour le papier en 10 ans). Comme toutes les cultures, différents facteurs entrent en ligne de compte.

Le premier est le sol. Sa fertilité dépend de la roche mère qui détermine l'acidité, les meilleurs sols étant neutres. A MITZACH, nous avons des sols acides (myrtille) et des sols peu acides (mercuriale et géranium sauvage). La profondeur influe sur la réserve en eau et sur la hauteur du peuplement. En vous promenant, observez la hauteur des arbres : s'ils raccourcissent, cela signifie que la roche est plus proche de la surface et ceci varie sur quelques mètres à peine.

Un autre facteur intervient, c'est le climat. Il détermine la longueur de la saison de végétation et la disponibilité en eau, ainsi que les essences présentes et les étages de végétation. En bas, vous trouvez l'étage collinéen plus chaud et sec, où pousse le chêne, puis l'étage principal où pousse le sapin, puis l'étage montagnard où le hêtre prend le dessus. Cette répartition est plus visible du côté de RANSPACH où l'altitude est plus élevée. Cet étagement de la végétation est typique au massif vosgien car dans les Alpes, le sapin pousse au-dessus du hêtre. Les étages ne sont pas toujours à la même altitude car l'exposition au soleil intervient également. MITZACH est principalement exposé au nord, plus froid, l'étage collinéen monte donc moins haut.

Nous arrivons doucement au facteur lumière, c'est le seul que maîtrise le forestier. Les arbres ont besoin de lumière pour pousser et le dosage fait toute la différence. Si l'on veut une croissance rapide, il faut enlever des arbres pour éclairer les cimes de ceux que l'on souhaite garder. Cela détermine du même coup la végétation au sol, l'apport de lumière fait germer les graines qui dorment parfois depuis des années, et crée un tapis varié. Tout d'abord, apparaissent les sapins qui supportent l'ombre, puis les hêtres, puis les érables et frênes qui ne supportent pas la concurrence. Si l'on rate le dosage, une essence prend le dessus et occupe toute la place.

La tendance actuelle dans la gestion forestière est une ouverture plus grande des parcelles, laisser un peu moins de bois sur pied qu'autrefois. La croissance des arbres est ainsi accélérée, cela permet d'avoir la régénération pour la forêt du siècle prochain, la diversifi-

cation des arbustes qui réapparaissent comme le sureau et le sorbier, le développement de la nourriture pour le gibier qui est en augmentation depuis 30 ans. On évite ainsi d'abîmer le paysage par de grands trous disgracieux et géométriques qui se voient de tellement loin en montagne.



Jean-Paul SIMON  
Garde forestier



## La carte nationale d'identité

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.



## Le certificat d'études primaires en 1917 et 1918

Dès les premiers jours de la guerre 1914-1918, les troupes françaises occupèrent la vallée de Saint-Amarin et elles purent s'y maintenir jusqu'à l'armistice. Une des grandes tâches de la nouvelle administration française fut l'organisation du système scolaire. Si les sœurs enseignantes et les institutrices étaient restées sur place, en revanche, les instituteurs et les directeurs d'école, dans leur grande majorité, étaient mobilisés dans l'armée allemande. Ils ont donc été remplacés par des instituteurs militaires français.

L'école était obligatoire de 6 à 13 ans pour les filles et de 6 à 14 ans pour les garçons. Par ailleurs, des cours pour adolescents jusqu'à 17 ou 18 ans, obligatoires ou facultatifs suivant les communes, donnaient un complément d'instruction. Là aussi, on donnait des cours de français.

En 1917, le nombre de candidats à l'examen du Certificat d'Etude était trop important, ils étaient 326 (181 garçons, 145 filles), pour l'ensemble du Territoire, pour qu'on ait pu envisager de les transporter hors de la vallée. Ce chiffre montre que le système scolaire fonctionnait correctement et que la francisation était bien en marche.

Sur les 326 inscrits 318 s'étaient présentés à l'examen et 280 ont été admis soit 88%... on n'est pas loin des résultats actuels au baccalauréat. Mais n'allons pas croire que le jury ait été trop clément ! « Les épreuves étaient de difficulté moyenne. La Commission avait décidé de coter les copies comme en Lorraine, sans indulgence ni sévérité. L'indulgence, la Commission le savait, aurait froissé les candidats et la sévérité n'était pas de circonstance. »



Antonin FRAYSSE, chef du service des écoles ouvertes par l'Administration Française dans les vallées de la Thur et de la Doller de 1915 à l'Armistice



En 1918 les candidats, qui appartenaient à 15 communes différentes, étaient au nombre de 391 : 212 garçons, 179 filles, dont 30 adultes (le plus âgé avait 29 ans).

### Listes des élèves de Mitzach admis au Certificat en 1917

#### Garçons :

Albert Dreyer  
Antoine Grunenwald  
Antoine-Victor Muller  
Émile-Valentin Welcker

#### Filles :

Louise Herrgott  
Anna-Gabrielle Simma

### Listes des élèves de Mitzach admis au Certificat en 1918

#### Garçons :

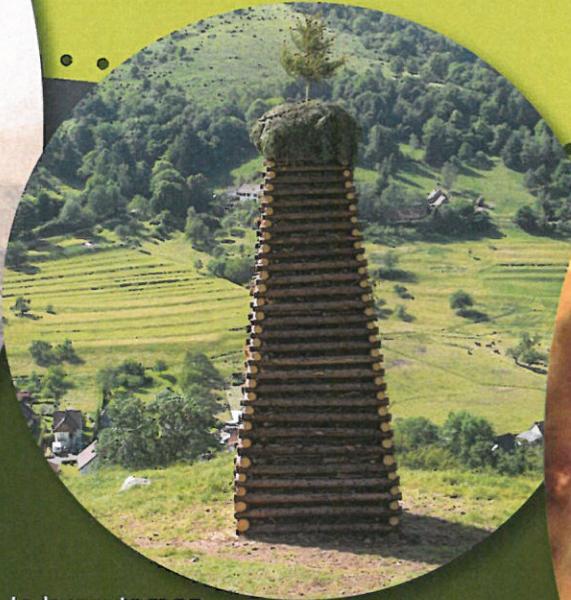
Joseph Hans  
Justin Hans  
Paul Hergott  
Joseph Luthringer

#### Filles :

Antoinette Menny  
Jeanne Muller  
Joséphine Ortelly  
Suzanne Vallenburger

# 1914-2014

## 100 ans de tradition...



Après la pluie, le vent, l'orage... le beau temps, nos conscrits ont allumé leur bûcher sous un ciel étoilé. Les spectateurs présents ont passé une soirée conviviale et chaleureuse.



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition veuillez vous adresser à :

**Mairie de Mitzach**

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

[mairie.mitzach@wanadoo.fr](mailto:mairie.mitzach@wanadoo.fr)